



Date de la convocation	20/01/2021	Séance ouverte à	20H30	Conseillers en exercice	15
Présents	Henri BONNEFOY, Maire Elizabeth SIGNORET, Frédéric PASTEL, Agnès AUBERT, Serge CAPDEGELLE, Adjoints Michelle FRANCOIS, Franck FIRMAN, Pierre LOUIS, Hélène MORRONE, Sandrine ICARD, Jean-Claude BARBAN, Marie-Jeanne SUZZONI, Sandrine MATT, Vincent MAUREL, Jacky DELORME				
Absent(es) excusé(es)					
Absents(es)					
Pouvoirs					
Secrétaire de séance	Michelle FRANCOIS				

*Ordre du jour :*

- *Approbation du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 octobre 2020*
  - *Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal*
- 1- Présentation des rapports RQPS 2019  
 2- Convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la fondation 30 Millions d'Amis  
 3- Voisins vigilants et solidaires – Convention de partenariat  
 4- Convention relative au dispositif DACT 84  
 5- Autorisation d'engagement et de vote de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif  
 6- Questions diverses

---

- **Approbation du Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 octobre 2020**

---

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

---

- **Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal**

---

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les décisions :

Décision N°	2020-31	Révision allégée n°2 du PLU	3 000.00€ TTC	Atelier LACROZE / VERNIER Pujaut (30)
Décision N°	2020-32	Révision allégée n°3 du PLU	3 000.00€ TTC	Atelier LACROZE / VERNIER Pujaut (30)
Décision N°	2020-33	Réalisation d'un diagnostic et accompagnement à la mise en place d'une démarche anti-gaspillage alimentaire	3 840.00€ TTC	Serge FARRUGIA Aix-en Provence (13)
Décision N°	2020-34	Plan de travail – Cabinet médical n°2	1 559.70€ TTC	Médical Service Le Thor (84)
Décision N°	2020-35	Dénonciation de la convention avec le CASSPA (véhicule communal 2699 RU 84)		CLASS Réseau Agricole Avignon (84)
Décision N°	2020-36	Réparation tracteur communal	6 421.37€ TTC	
Décision N°	2020-37	Suspension du loyer de l'ASPA en décembre 2020		
Décision N°	2020-38	Borne incendie	1 356.72€ TTC	FRANS BONHOMME Bouc Bel Air (13)

<i>Décision N°</i>	2020-39	Copieur multifonction	Location de 476,36€ HT par trimestre Copie noir et blanc : 0,004€, couleur 0,040€	RICOH Aix en Provence (13)
<i>Décision N°</i>	2020-40	Masques enfants (de plus de 6ans) scolarisés à l'Ecole Lou Fourniguié (2 par enfant)	164.00€ TTC	LABEL BLOUSE Gondécourt (59)
<i>Décision N°</i>	2020-41	Point d'accès wifi bureau du Maire – Décision annulée	287.04€ TTC	VENTOUX INFORMATIQUE Saint Trinit (84)
<i>Décision N°</i>	2020-42	Licence Windows 10 – pack office 2019 – Publisher : ordinateur bibliothèque	1 245.00€ HT	VENTOUX INFORMATIQUE Saint Trinit (84)
<i>Décision N°</i>	2020-43	Dénonciation de la convention avec l'ITEP (location de la salle de la Mairie – 1 <sup>er</sup> étage)		
<i>Décision N°</i>	2020-44	Suspension du loyer de l'ASPA en janvier 2021		
<i>Décision N°</i>	2021-01	Bâtiment Mairie : changement des volets	7 049.20€ TTC	Entreprise MAUREL Saint Christol(84)
<i>Décision N°</i>	2021-02	Défibrillateur – Salle des Fêtes	1 509.60€ TTC	D-SECURITE GROUPE Génas (69)
<i>Décision N°</i>	2021-03	Luminaire (chemin des Eglantiers)	732.00€ TTC	LUMI MAGS Jonquerettes (84)
<i>Décision N°</i>	2021-04	Voirie 2021 : réfection de divers chemins communaux	43 407.60€ TTC	Agence SRMV Carpentras (84)
<i>Décision N°</i>	2021-05	Skate Park : travaux de voirie	18 957.60€ TTC	Agence SRMV Carpentras (84)

## 1- Présentation des rapports RQPS 2019

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif ou d'Assainissement Non Collectif.

Les compétences eau, assainissement collectif et non collectif ayant été transférées au Syndicat Intercommunal d'Alimentation d'Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault (SIAEPA), le rapport a été établi par leurs soins.

Ce rapport a fait l'objet d'un vote en Comité Syndical et doit être présenté aux membres du Conseil Municipal dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport,

- PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif ou d'Assainissement Non Collectif de la commune de SAINT CHRISTOL.

Adopté à l'unanimité.

## 2- Convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la fondation 30 Millions d'Amis

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que de très nombreux chats errants sont présent dans le village et se multiplient,

La fondation 30 Millions d'Amis propose des conventions de stérilisation et d'identification avec une participation financière de 50 % soit 40 euros pour une femelle et 30 euros pour un mâle.

Monsieur le Maire propose de signer cette convention pour la stérilisation de 20 chats pour l'année 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE : le projet de stérilisation et d'identification de 20 chats errants
- AUTORISE : Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents et pièces nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

### 3- Convention relative au dispositif DACT 84

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de convention à signer avec le Département de Vaucluse concernant la mise en œuvre du Dispositif d'Assistance aux Collectivités Territoriales de Vaucluse (DACT 84) et demande aux membres du conseil de la renouveler.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- ADOpte les termes de la convention relative à l'assistance fournie par le Département aux communes vauclusiennes éligibles au dispositif « DACT 84 »,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

### 4 – Autorisation d'engagement et de vote de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et ceci, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2021.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article soit 25 % de 506 000,00€ = 126 500,00€

Les opérations :

Opération 100 : Travaux bâtiment public Mairie – compte 21311 – montant de 7 100.00€

Opération 94 : Eclairage public – compte 21534 – montant de 10 800.00€

Opération 136 : AD'Ap – compte 2188 – montant de 15 000.00€

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré

- DECIDE: d'accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

### 5 – Questions diverses

- Monsieur le Maire informe l'assemblée que le parc photovoltaïque situé à Brouville devrait être en service en avril 2021.
- Monsieur le Maire rend compte de l'avancement de la révision allégée n°2 du PLU : saisine de l'autorité environnementale dans le cadre de l'examen au cas par cas.
- Monsieur le Maire indique que le programme d'économies d'eau entrepris par le SIAEPA se terminera fin avril.
- Monsieur le Maire apporte des éléments de réponses concernant le centre de vaccination COVID-19 à Sault : les professionnels de santé de Saint Christol participeront à la vaccination, que la logistique à mettre en place est très complexe, et que les doses sont toujours en attente de réception.
- A la question de Monsieur Pierre LOUIS, Conseiller municipal, sur l'état d'avancement de la reprise du gite communal jusqu'alors exploité par l'ASPA et dont la convention de mise à disposition expire au 31/01/2021, Monsieur le Maire répond que la structure est en cours de reprise par un candidat pressenti. Monsieur Pierre LOUIS demande si un seul candidat s'est fait connaître. Monsieur le Maire précise qu'il vient de recevoir une deuxième candidature. Madame Agnès AUBERT, Adjointe au Maire, explique que, afin de ne pas évincer volontairement tout autre candidat potentiel, il convient de traiter ce dossier en toute transparence. Elle insiste pour procéder à un appel à candidature pour la reprise de l'exploitation de cette structure, d'en faire la publicité et de créer une commission dédiée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Fait à Saint Christol, le 03/02/2021



Henri BONNEFOY,  
Maire de Saint Christol,

1 Place de la Mairie – 84390 Saint Christol – 04.90.75.01.75 – [mairie@mairie-saintchristol.fr](mailto:mairie@mairie-saintchristol.fr) - [www.mairie-saintchristol.fr](http://www.mairie-saintchristol.fr)

Mme Michelle FRANCOIS,  
Le Secrétaire de Séance,